

- sermons dans la collection des *Orateurs Chrétiens*, Paris, 1820 et suiv., in-8°.
1612. 26. Mort de Claude II<sup>e</sup> de Bellièvre, archevêque de Lyon, fils de Pomponne de Bellièvre, chancelier de France. Il fut enterré à St-Jean, dans la chapelle de la Magdeleine. On lisait sur sa tombe une inscription qui nous a été conservée par Quincarnon dans ses *Antiquités de St-Jean*, et qui se termine par ces mots : *Finita mortalitate non vita rediit ad suos 6 Kal may, an 34 ; reparatae salutis 1612*. Ce prélat n'est donc point mort le 19 avril, comme l'ont dit plusieurs biographes.
1808. « Mort de Jean Pillement, peintre distingué, né à Lyon vers 1728. (*Bulletin de Lyon* du 30 avril et du 28 mai).
1812. « Ouverture de l'Ecole municipale de Physique. M. Mollet, professeur de cette école, lit un discours, dans lequel il traite de *l'influence des Sciences sur le Commerce et les Arts* (imprimé). Lyon, Ballanches, in-8° de 50 pages.
1865. 28. Louise Labé, dite la *Belle - Cordière*, fait son testament devant Pierre de la Forest, notaire et tabellion royal à Lyon. M. Bregnot du Lut, auquel on doit une nouvelle édition des *OEuvres de Sappho*, lyonnaise, a fait imprimer ce testament. Lyon, Barret, 1824, in-8°.
1665. « Mort de Balthazar de Monconys, célèbre voyageur, né en 1611. Voyez Prost de Royer, *Dictionnaire de Jurisprudence*, tome 2, page 266.
1775. 29. Un arrêt du Conseil d'État maintient les maîtres-batteurs d'or de la ville de Lyon dans la possession d'avoir des forges et des fourneaux pour épurer l'or d'affinage à l'antimoine ou au sublimé corrosif.
1850. 29.-50. Passage et séjour de M. gr le Dauphin se rendant à Toulon pour assister au départ de l'expédition d'Alger.
1855. 50. Supplice de 5 étudiants, venant de Lausanne pour prêcher la réforme.
1562. « Surprise de Lyon par les Calvinistes du Dauphiné.
1815. « Antoine Gabriel Jars est nommé maire de Lyon.
1825. « Loi relative à la restitution de la presqu'île Perrache à la ville de Lyon.
1875. « Au mois d'avril de cette année, le Lyonnais fut affligé de deux horribles fléaux. « L'un des fléaux, dit Rubys, fut que toutes les vignes de la prouince gelarent..., et on ne fit point de vendanges, et fallut jouter du bassin ; car le vin se vendit jusques à dix escus l'asnée,